

CHEVAL de Trois



SECTION Ligne 3/3Bis

SOLIDAIRES groupe RATP

31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

 @SolidairesRatp.Mtrois

www.solidaires-grouperatp.org

Novembre 2022

T'choupi se rend chez le juge

C'est une histoire qui remonte à loin et a fait beaucoup parler. L'absence de cadre de terminus à Galliéni, plusieurs mois durant en 2020, n'est pas passée inaperçue. SOLIDAIRES RATP éditait son tract « qu'ils dégagent tous ». De nombreux/ses collègues seront interrogéEs, de 2018 à 2020, lors d'une enquête interne. La Direction a révoqué le coupable. A trop vouloir se couvrir, en ne reconnaissant pas les victimes, elle a laissé des failles pour d'autres.

Il est coupable d'agressions répétées envers plusieurs salariées ...

Diffusions de photos intimes, intrusion dans la vie privée des agents, usurpation d'identité, insultes, discrimination sur le physique, attaques sur les origines, propos vexatoires, intimidation, surveillance des agents, la liste est très longue... De nombreuses collègues ont subis ces agissements, plusieurs d'entre elles se sont opposées frontalement permettant enfin une enquête interne. Le système RATP n'étant suffisamment pas tourné vers les victimes, beaucoup sont passées à travers. La RATP parle de tolérance zéro, mais elle se refuse de reconnaître officiellement les agissements sexistes et harcèlement sexuel. Mais cette situation sert la cause des agresseurs. Sans honte aucune, toujours accompagné de KIKI, soutenu par d'autres cadres de l'entreprise, T'choupi n'a pas hésité, il a saisi la juridiction du travail.



Affiche du 20 octobre 2021

... et tente malgré tout de se faire passer pour la victime

En octobre, T'choupi, cadre de Terminus, s'est rendu au conseil des prud'hommes tentant de plaider sa cause contre la « mauvaise foi » de la RATP. Avec un passé juridique qui a fait la une des journaux en 2017, pour lequel il a été condamné, il va avoir du mal à faire croire qu'il n'est pas un expert en usurpation d'identité. Avec autant de collègues qui ont témoigné, SOLIDAIRES RATP espère que les

juges ne se feront pas duper et rejetteront toutes ses demandes.

La RATP doit revoir son positionnement et accepter enfin de reconnaître les agressions sexuelles. Chaque année, pour plus de transparence, elle doit communiquer à l'ensemble des CSE le nombre d'alerte effectué par les victimes et le nombre d'enquêtes réalisées.